

#YÈRES Tout Naturellement

Hôtel de ville
12, Avenue Joseph Clotis
BP 709 - 83412 HYERES CEDEX



Conseillers Municipaux

CONSEIL MUNICIPAL
Compte-rendu de la séance du 29 septembre 2023
↳ **Ordre du jour**

Synhèse :

Nous avons voté **POUR** tous les points de l'ordre du jour sauf les suivants :

- **ABSTENTION** - points 2 à 6 (points budgétaires, bras financier d'une politique municipale que nous ne partageons pas), 12 et 23 (cf. explication ci-après)
- **CONTRE** – points 8 et 36 (renouvellement de la garantie communale d'un prêt de la SPLM société en charge de l'aménagement de la Crestade, la gestion de cette société a été fortement critiquée par la cour régionale des comptes et le projet de la Crestade a été dénaturé en étant de moins en moins un éco-quartier)

Intervention de Karine Tropini sur la Crestade et la SPLM (point 8 et 36) : L'opération peut paraître correcte sur le plan formel mais sur le fond il s'agit des suites de la gestion calamiteuse de la ZAC de la Crestade par la SPLM aux abois financiers qui a transformé cet éco quartier en programme Bouygues pour se renflouer rapidement. Par conséquent, quel est l'intérêt communal de faire supporter par le contribuable hyérois le risque financier d'une opération de promotion privée pilotée par une société d'économie mixte d'une autre commune. Pour cette raison notre groupe maintient son opposition initiale à cette garantie d'emprunt.

Intervention de Jean-David Marion sur le déontologue (point 12) pour les élus. HTN rappelle que cette délibération n'est pas compatible avec le droit car ne concernerait que les fonctionnaires. Le cabinet du maire vérifiera, le maire maintient cependant la délibération quand HTN demande de la retirer.

Intervention de [Geneviève Burki](#) sur les navettes gratuites (point 13) mises en place en fin de mandature POLITI pour faciliter le stationnement en ville et favoriser le commerce local : Cette vraie bonne idée trouve enfin, 9 ans après le début de mandat de M. Giran, un cadre légal au sein de TPM qui a la compétence « transport ». Il en résulte un détachement des personnels et des matériels à la Métropole.

Intervention de Jean-David Marion sur la cession de terrain au Logis Familial Varois pour 13.5M au lieu de 16.5M estimé par les domaines (point 23). La vente de ce parc immobilier conclue à près de 3M en dessous du prix fixé par l'Etat interroge. Même après les explications du maire, le manque à gagner pour la commune est encore conséquent, 1M d'euros. HTN pense qu'une mise en concurrence de potentiels acquéreurs à caractère social aurait permis d'éviter cette perte financière. HTN s'interroge aussi sur la volonté de boucler rapidement le dossier à ce tarif très voisin des fonds nécessaires à la reconstruction de l'espace 3000.

HTN HYERES TOUT NATURELLEMENT
Conseillers Municipaux :

Karine Tropini – Eric Martin – Martine Agosta – Jean-David Marion – Geneviève Burki

Métropole var-matin Samedi 30 septembre 2023

Unanimité en conseil sur le sujet des SDF en ville

Le maire est revenu sur les difficultés de gestion de sans domicile fixe dans la ville. Une motion a été votée à l'unanimité pour faire part des préoccupations des élus et interpeller le préfet.

La question des SDF est un sujet sensible pour la Ville d'Hyères. Le maire, Jean-Pierre Clotis, a tenu à rappeler que la ville n'est pas un lieu de transit pour les personnes sans domicile fixe. Il a souligné que la ville dispose de logements sociaux et de logements à loyer modéré, mais que ces logements ne sont pas toujours adaptés aux besoins des SDF. Il a également souligné que la ville dispose de services sociaux et de services de soutien, mais que ces services ne sont pas toujours suffisants.

Et aussi...
Karine Tropini (DVG) a également souligné que la ville dispose de logements sociaux et de logements à loyer modéré, mais que ces logements ne sont pas toujours adaptés aux besoins des SDF. Elle a également souligné que la ville dispose de services sociaux et de services de soutien, mais que ces services ne sont pas toujours suffisants.

Le sujet des multiples problèmes posés par les nombreux SDF présents en ville a été évoqué en fin de conseil. La commune exprime un coup de pouce des services de l'Etat
Le maire, Jean-Pierre Clotis, a tenu à rappeler que la ville n'est pas un lieu de transit pour les personnes sans domicile fixe. Il a souligné que la ville dispose de logements sociaux et de logements à loyer modéré, mais que ces logements ne sont pas toujours adaptés aux besoins des SDF. Il a également souligné que la ville dispose de services sociaux et de services de soutien, mais que ces services ne sont pas toujours suffisants.

Hyères var-matin Lundi 2 octobre 2023

La Ville vend 13 immeubles à un bailleur social

La vente de logements communaux au bailleur social Logis familial varois et le manque d'habitations pour les Hyérois a fait vendre en conseil municipal.

La Ville d'Hyères a décidé de vendre 13 immeubles à un bailleur social, Logis familial varois. Cette décision a été prise en conseil municipal. Le maire, Jean-Pierre Clotis, a souligné que la ville dispose de nombreux logements sociaux, mais que ces logements ne sont pas toujours adaptés aux besoins des Hyérois. Il a également souligné que la ville dispose de services sociaux et de services de soutien, mais que ces services ne sont pas toujours suffisants.



Parmi les immeubles proposés de la Ville vendus au Logis familial varois, le Saint Georges et ses 48 logements au 50-52 rue...

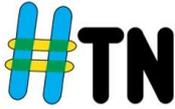
Une réduction de 25%
C'est ce que la Ville d'Hyères a décidé de vendre à un bailleur social, Logis familial varois. Cette décision a été prise en conseil municipal. Le maire, Jean-Pierre Clotis, a souligné que la ville dispose de nombreux logements sociaux, mais que ces logements ne sont pas toujours adaptés aux besoins des Hyérois. Il a également souligné que la ville dispose de services sociaux et de services de soutien, mais que ces services ne sont pas toujours suffisants.

La Ville vend 13 immeubles à un bailleur social
La vente de logements communaux au bailleur social Logis familial varois et le manque d'habitations pour les Hyérois a fait vendre en conseil municipal. Le maire, Jean-Pierre Clotis, a souligné que la ville dispose de nombreux logements sociaux, mais que ces logements ne sont pas toujours adaptés aux besoins des Hyérois. Il a également souligné que la ville dispose de services sociaux et de services de soutien, mais que ces services ne sont pas toujours suffisants.

Intervention d'Eric Martin sur les Zmel du port Saint-Pierre (point 38).

Cette délibération concerne la création de Zone de Mouillages et d'Equipements Légers aux abords du port Saint-Pierre. Dans un souci de protection de l'environnement que chacun peut comprendre, ces zones de mouillage sont déjà présentes à Port-Cros, ce qui est tout à fait normal puisque nous sommes au cœur historique du parc national. Vous envisagez maintenant d'en créer aux portes du Port d'Hyères. Je considère que c'est une bonne chose dans la mesure où les mouillages à y sont parfois anarchiques. J'ajoute que les bateaux qui se positionnent à cet endroit sont souvent « stationnés » sur un temps long et lors des coups d'Est, il n'est pas rare de retrouver des bateaux sur la plage des Pesquiers. Pour toutes ces raisons nous voterons donc pour cette délibération.

Ceci étant, la mer doit également rester un espace de liberté et la tentation de généraliser localement ces installations est grande et le mieux peut être l'ennemi du bien. Je pense à Porquerolles qui est encore cet espace de liberté pour les amateurs de nautisme responsables et qui à mon sens doit être préservé de ce type d'installations. Les bateaux mouillent généralement pour de courtes durées et les risques de voir l'ancre chasser sont faibles de fait. Au niveau des zones de baignade, elles sont souvent déjà protégées par un balisage pour éloigner les bateaux des plages ce qui évite les mouillages anarchiques trop près de la côte. Au lieu d'aller vers toujours plus de réglementation, pour Porquerolles, je serai plus favorable à plus de responsabilisation des plaisanciers avec son volet répression pour les sensibiliser à utiliser leur caisse noire et à mouiller hors des herbiers de posidonies, cela permet de concilier liberté et la nécessaire protection de l'environnement.



#YÈRES Tout Naturellement

Hôtel de ville
12, Avenue Joseph Clotis
BP 709 - 83412 HYERES CEDEX



Conseillers Municipaux

En fin de conseil, Eric Martin a pris la parole pour demander pourquoi la séance du conseil n'avait pas été retransmise sur Facebook comme habituellement. Le Maire évoque un coût de 1800€ la séance trop cher à ses yeux pour la démocratie locale. Bref au moment où la majorité prend un peu l'eau plus de vidéo. Il est à noter qu'il aura fallu attendre la fin du conseil pour le savoir grâce à cette intervention puisque le maire n'a même pas pris soin de le signaler en début de conseil comme tout républicain l'aurait fait dans un souci de transparence et de respect des élus.

Questions actualité - HTN

Sur les dernières fortes pluies

Lue par Karine Tropini : l'épisode de très forte pluie de la fin d'après-midi du mercredi 20 septembre a provoqué une véritable panique dans l'ensemble de la ville d'Hyères. Les ruisseaux se sont remplis à une vitesse record, les routes ont été inondées, et de nombreuses voitures se sont retrouvées bloquées. Malheureusement, ce type de phénomène se reproduit à chaque épisode pluvieux, même de courte durée. Pourriez-vous nous faire part de vos projets pour résoudre ce problème à l'avenir ? De plus, nous aimerions solliciter des informations concernant l'avancement du schéma directeur de ruissellement du Roubaud.

>>> Réponse du maire : l'épisode n'a pas été aussi catastrophique et 1 bassin de rétention de 30.000m³ est prévu en remplacement de plusieurs « petits » bassins initialement prévus mais dont il ne précise pas la capacité

Sur les SDF du centre-ville

La présence récurrente de SDF dans l'hyper centre de notre ville est aujourd'hui manifestement actée. Toutefois, au-delà des problématiques habituelles générées par ces personnes tant pour elles-mêmes que pour celles qui y sont confrontées (alcoolisation, interpellation, mendicité, déjections sur voie publique etc.), l'ampleur prise dorénavant par cette présence doit être contenue.

En effet, désormais les rassemblements de ces personnes SDF sont plus importants (il est désormais fréquent de dénombrer 5,6 ou 7 individus plus des chiens posés sur la voie publique), plus persistants (ces groupes peuvent rester stationnés sur le trottoir toute une journée voire une partie de la soirée), plus imposants (la gêne occasionnée aux usagers des trottoirs, des commerces et autres bâtiments est manifeste).

Ces personnes SDF ont par ailleurs occasionné au quotidien des troubles significatifs :

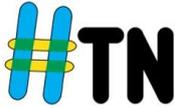
- à la circulation (leur présence en plein milieu des voies obligeant les automobilistes à l'arrêt),
- aux commerces et services (cette importante présence occupant toute la largeur de trottoir et interdisant quasiment l'accès à des locaux),
- à la salubrité (augmentation du nombre de déjections humaines et canines en pleine voie publique installant durablement des odeurs et autres nuisances),
- à la sécurité (un commerçant de la rue Massillon a été grièvement blessé lors d'une prise à partie et de nombreuses bagarres éclatent entre elles)

Monsieur le Maire, si nous connaissons le triste sort réservé aux arrêtés anti mendicité, et ne mésestimons pas la difficulté de gestion de ce problème des personnes SDF, il nous apparaît légitime de vous interroger sur de nouvelles mesures adaptées à la prise d'ampleur de ce phénomène sur notre ville.

HTN HYERES TOUT NATURELLEMENT

Conseillers Municipaux :

Karine Tropini – Eric Martin – Martine Agosta – Jean-David Marion – Geneviève Burki



#YÈRES Tout Naturellement

Hôtel de ville
12, Avenue Joseph Clotis
BP 709 - 83412 HYERES CEDEX



Conseillers Municipaux

>>> Réponse du maire : motion unanime du conseil pour faire appel au préfet et c'est de la faute à l'association « En chemin » exclusivement sur Hyères. Pour HTN, s'il est évident que les services de l'Etat doivent se saisir davantage de ce problème, il n'en demeure pas moins que la politique globale de M. Giran basée sur 2 éléments majeurs, rappelée dans le journal local du 21 septembre dernier, à savoir les constructions outrancières et les projets coûteux, se fait notamment au détriment des moyens alloués à la police municipale et donc limite les capacités d'intervention de notre police.

HTN HYERES TOUT NATURELLEMENT

Conseillers Municipaux :

Karine Tropini – Eric Martin – Martine Agosta – Jean-David Marion – Geneviève Burki